

CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Nombre de présents :

20

Jeudi 7 Novembre 2019

• Quorum :

15

Ordre du jour :

- 1. *Installation du Conseil d'administration et mise en place des différentes instances***
- 2. *Présentation du règlement intérieur du Conseil d'Administration***
- 3. *Point sur la rentrée 2019***
- 4. *1^{ère} étape de la préparation de rentrée 2020 : Le prévisionnel d'effectifs M.Veniant***
- 5. *Présentation du calendrier des examens pour le nouveau***
- 6. *Point d'étape sur les manuels scolaires***
- 7. *Présentation des tarifs pour l'année 2020***
- 8. *Contrats et Conventions***
- 9. *Liste des contrats et des conventions pour 2020***
- 10. *Décisions budgétaires Modificatives***
- 11. *Point sur les divers chantiers***
- 12. *Questions diverses***

Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	DOMENGE Pascale	Directrice des services Agent Comptable	X		
	BARBET Danièle	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional			X
	MARTIN-DOLHAGARAY Christine	Représentant la Communauté BAB		X	
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité			X
	Présence de DESEVAUX	Proviseur-Adjoint	X		

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

7/11/2019	JEAULT Jean-Michel	SNES-FSU	X		
	LUCU Pascal		X		
	BESSARD Catherine			X	
	IACHEMET Lucio		X		
	BREIL BOIN Isabelle	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
	ETCHEBERRY Françoise		X		
	RICCI Lucile		X		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

	HANNEQUIN Sabine	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'Élèves

	FAUP Pascale	FCPE	X		
	MONTAU Valérie		X		
	DUFLOT Kristina		X		
	JANEY Carine		X		
	CAUSSADE Jacques ARTOLA Pantxika	BIGA BAI	X		

Elèves

	FOIXET Cilia	TL2			X
	LAMBERT Raphaël	TL3ES1	X		
	AURIAC Benjamin	2 ^{NDE} 10			X
	MANUEL Esther	1ERE12			X
	LOKO Kpadé	EC2	X		

Secrétariat de séance : Monsieur JEAULT

Le quorum étant atteint, M. Le Proviseur ouvre le conseil d'administration à 18h15
Aucune remarque formulée sur les deux derniers PV des précédents CA (27 juin et 26 septembre) ; ils sont adoptés à l'unanimité des 20 votants présents.

- Nombre de votants : 20

Voix pour 20 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

Vote de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est présenté par M. Le Proviseur ; 3 points supplémentaires sont à y ajouter: une admission en non valeur, la validation d'un montant de reversement à la banque alimentaire, ainsi que des questions diverses de la part de la FCPE.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des 21 votants

Arrivée de Madame MONTAUT

Nombre de votants : 21

Voix pour 21 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

La séance commence avec :

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil d'administration et mise en place des différentes instances

M. Le proviseur procède à la mise en place des différentes commissions et instances (Commission permanente, Conseil de discipline, CVL, CHS, CESC, CAO et Commission éducative; voir annexe pour leur composition) et informe sur les dates de réunion à venir :

- **Prochain CA (budget) le mardi 26 novembre à 18h15 en salle de réunion**
- **CVL le lundi 18 novembre à 17h en salle Cavallès**
- **CHS le mercredi 11 décembre à 13h30 en salle de réunion**

Nombre de votants **21**

Voix pour 21 ■■ contre 0 ■■ abstention 0

2. Présentation du règlement intérieur du Conseil d'Administration

Un document concernant le règlement de fonctionnement du CA a été transmis aux différents membres du CA ; M. Le Proviseur présente les grandes lignes de ce règlement.

M.lachemet évoque la question de la durée des séances : les 3 heures mentionnées dans le règlement apparaissant comme trop longues. M. Le Proviseur fait remarquer que le risque en diminuant cette durée est de multiplier le nombre de CA sur l'année. Un vote est proposé pour faire passer cette durée à 2h30 :

Nombre de votants **21**

Voix pour 5 ■■ contre 7 ■■ abstentions 8

- **Le règlement est adopté à l'unanimité des 21 votants**

3. Point sur la rentrée 2019

M. MINIER, proviseur adjoint ayant eu en charge l'organisation de la rentrée 2019, rappelle le contexte particulier de cette rentrée, première liée à la réforme du baccalauréat. Au lycée Cassin, cette rentrée a été techniquement réussie, et aucun problème particulier, autre que ceux d'une rentrée classique, n'est à signaler. Toutefois quelques nouveautés d'organisation sont à souligner, en raison de la réforme, notamment en ce qui concerne l'enseignement de spécialité.

M. Minier rappelle les effectifs de cette rentrée :

- 484 élèves de Seconde répartis sur 14 classes
- 409 élèves de Première répartis sur 12 classes (il y a 49 groupes de spécialités)
- 420 élèves de Terminale, avec 2,5 classes de TL ; 3,5 classes de TES ; 7 classes de TS

M. Minier considère qu'il est encore un peu trop tôt pour faire un bilan du changement lié à la réforme.

Toutefois les représentants des enseignants souhaitent attirer l'attention, par delà le bilan chiffré, sur le bilan humain de cette réforme. Ils font remarquer que ses conséquences sont déjà visibles, de nombreux enseignants, toute matière confondue, vivent très mal ce que leur impose cette réforme dans leur condition de travail. Une inquiétude, un véritable malaise s'expriment régulièrement dans la salle des professeurs, où nombre de professeurs s'inquiètent sur l'avenir de leur profession et le sens qu'ils lui donnent.

M. Le Proviseur dit qu'il se fera porteur de cette parole dans les réunions où se fera le bilan de cette réforme.

4. 1^{ère} étape de la préparation de rentrée 2020 : Le prévisionnel d'effectifs M. VENIANT

M. Le Proviseur présente les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée et précise que le dossier préparation de rentrée pour l'année scolaire 2019-2020 sera confié à M. DESEVAUX, proviseur adjoint.

Le point de départ de cette préparation correspond à l'arrêt des **effectifs prévisionnels pour la rentrée 2020**.

M. Le Proviseur rappelle que cette proposition sera ensuite validée ou non par l'Inspection d'Académie.

niveau	Rentrée 2019	Rentrée 2020
2 ^{nde}	485	488 : 14 divisions
1 ^{ere}	409	427 : 13 divisions
Term	427	419 : 12 divisions
CPGE	163	173 : 4 divisions
BTS	94	96 : 6 divisions
Total	1578	1603 49 divisions

La division supplémentaire en Première correspond à l'augmentation d'élèves en classe bilingue basque ; la diminution en Terminale est liée à l'effectif de 409 élèves de Première sur l'année en cours..

5. Présentation Du calendrier des examens pour le nouveau

M. Le Proviseur profite de ce point pour rappeler les grandes évolutions de l'évaluation au bac avec l'introduction d'une part de contrôle continu (40% de la note finale).

Ce contrôle continu prend en compte :

- La moyenne des élèves aux résultats des évaluations faites durant le cycle terminal : 10% de la note finale
- Des épreuves de contrôle continu dans 6 disciplines : 30% de la note finale dont 5 sous forme d'E3C : épreuves communes de contrôle continu

Il y aura 2 séquences d'évaluation en 1ère :

- Une au 2ème trimestre : 4h d'épreuves : 2h HG et 1h pour chaque Langue Vivante. Pour la passation de ces épreuves proposition est faite de banaliser une journée : **le lundi 27 janvier**.
- Une au 3ème trimestre, soit 2 jours :
 - une journée pour passer les mêmes épreuves que lors de la première séquence : 1h d'épreuve en plus soit 5h (la différence provient de l'horaire de l'épreuve des langues qui n'est plus d'une heure sur la deuxième séquence mais d'1h30) : une journée banalisée **le lundi 11 mai**
 - une journée pour passer la spécialité abandonnée (celle-ci sera connue à la fin du 2ème trimestre) et l'enseignement scientifique : 2X2h=4h **le jeudi 7 mai**
- fin juin : le français écrit : 4h et l'oral : 20'

M. Le Proviseur aborde une « question diverse » posée par les représentants FCPE des parents d'élèves concernant le contrôle continu pour les élèves ayant un PAP: « *comment cette mesure est-elle prise en compte en sachant qu'il n'est pas possible de donner plus de temps lors des contrôles classiques (devoir d'une heure, à la fin de l'heure les élèves partent pour un autre cours). Les autres aménagements sont-ils possibles toute l'année?* » M. Le Proviseur répond que les aménagements seront pris en compte pour les E3C, mais pour les évaluations classiques, les aménagements seront beaucoup plus compliqués à mettre en place.

6. Point d'étape sur les manuels scolaires

M. Le Proviseur rappelle qu'à ce jour, deux distributions de manuels scolaires pour les élèves de 2^{nde} et de 1ère ont été organisées. Une première, le mercredi et vendredi après midi avant les vacances de la Toussaint ; la seconde, cette semaine sur les mêmes créneaux horaires que lors de la première vague.

M. Le Proviseur aborde les « questions diverses » posées par les représentants FCPE des parents d'élèves concernant ce sujet des manuels scolaires :

- Question : « *Quel est l'avancement de la distribution?* »

M. Le Proviseur répond que suite à la réalisation de deux vagues de distribution. 424 élèves posséderont leurs livres demain soir sur le niveau 2^{nde} et 355 sur le niveau première.

- Question : « *Est ce que tous les parents sont passés par la COOP?* »

M. Le Proviseur répond que non, que des parents ont fait le choix d'une autre procédure que celle proposée par la coopérative du lycée.

- Question : « *Sait-on si tous les parents ont fait l'inscription nécessaire pour obtenir leur e-coupon?* »

M. Le Proviseur répond que non, il reste encore quelques familles qui, malgré les multiples relances, n'ont pas encore fait la démarche : dans le détail, 25 sur 490 sur le niveau 2^{nde} 13 sur 409 au niveau première.

- Question : « *Quand la collection des manuels pour un élève dépasse le budget de 200 euros qui prend en charge le dépassement? Est-ce le lycée?* »

• M. Le Proviseur répond qu'en effet c'est le lycée qui prend le dépassement du montant de 200 euros, mais c'est transparent pour la famille.

- Question : « *Si des parents passent directement par le libraire, comment se passe la prise en charge ou le remboursement?* »

M. Le Proviseur répond qu'il ne sait pas précisément, mais il pense que c'est la famille qui paye le dépassement.

En ce qui concerne ceux qui malgré les relances n'ont toujours pas de livres, il est envisagé de passer par les professeurs des classes de ces élèves afin de les pousser à prendre leurs livres.

M. Bergé, représentant du Conseil Régional, rappelle l'investissement financier très conséquent de la Région dans ce projet (27 millions €), et qu'il a été difficile pour les services de la Région de faire face à une réforme faite dans la précipitation, le calendrier pour répondre présent à la rentrée s'avérait des plus compliqués. D'autres

éléments peuvent aussi expliquer ce retard pris, mais M.Bergé se félicite que tout ait pu être solutionné rapidement grâce à l'investissement de chacun ; il rappelle aussi le choix qui a été fait de privilégier des librairies locales à des grands groupes de distribution.

7. *Présentation des tarifs pour l'année 2020*

Mme Domengé présente les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement, et peu de modifications sont proposées. Mme Domengé rappelle que les tarifs du service de restauration et d'hébergement sont décidés par la Région et inchangés depuis plusieurs années.

○ Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0** •• **abstention 0**

8. *Contrats et Conventions*

Mme Domengé présente différents contrats et conventions :

- **Convention APC cuisine**
- **Handiscol**
- **Educado 2020**
- **MMA Karaté club bayonnais**
- **Avenant n° 11 à la convention de restauration à Biarritz**
- **Mise à disposition de matériel : élaboration d'une convention**
- **Greta-CFA Aquitaine adhésion validation de la convention constitutive de la nouvelle structure**

Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0** •• **abstention 0**

Afin de régulariser une admission en non-valeur adoptée au CA du 27/06/19, pour laquelle l'acte administratif n'avait pas été rédigé, Mme Domengé propose un nouveau vote.

Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0** •• **abstention 0**

9. *Liste des contrats et des conventions pour 2020*

Mme Domengé présente l'ensemble des contrats et conventions pluriannuels reconduits pour l'année 2020, dont le montant s'élève à 160 444€. Certains de ces contrats sont obligatoires (tout ce qui est lié à la sécurité, à la vérification des équipements sportifs, au fonctionnement de la cuisine, etc.), d'autres non, mais sont nécessaires dans le bon maintien du matériel (exemple avec les photocopieurs).

Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0** •• **abstention 0**

10. *Décisions budgétaires Modificatives*

Mme Domengé présente 2 DBM pour information relatives à des subventions versées par la Région pour les projets culturels et en remboursement d'une dépense effectuée dans le cadre d'un sinistre. La DBM suivante concerne un ajustement de crédits dans le cadre de la taxe d'apprentissage.

Une DBM pour vote est ensuite proposée, il s'agit de répartir les crédits supplémentaires encaissés lors de l'hébergement de la colonie de vacances « les Compagnons des jours heureux ».

Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0**•• **abstention 0**

Rajout à l'ordre du jour :

Suite au vote du CA du 7/11/19 autorisant l'établissement à participer à la journée régionale de solidarité alimentaire, la gestionnaire a calculé le montant de surplus de recettes dégagé : 562,44€.

Il est donc proposé de reverser la somme de 565€ à la Banque Alimentaire de Bayonne, partenaire de la Région pour cette action.

Nombre de votants : **21**

- **voix pour 21** •• **contre 0**•• **abstention 0**

11. *Points sur les divers chantiers*

M. Le Proviseur fait le point sur les différents chantiers en cours dans le Lycée.

Le chantier principal à savoir la restructuration avance normalement. La date de livraison des locaux de la phase 3 est programmée pour le vendredi 21 février 2020, ce qui sous entend qu'au retour des vacances d'hiver, il n'y n'aura plus d'algécos sur le plateau sportif et que l'ensemble de nos bâtiments pourra être récupéré. L'emménagement sera réalisé pendant ces vacances d'hiver.

Le rez de jardin du bât B a été sorti de la restructuration. Une étude va être lancée pour travailler sur la faisabilité de la réalisation d'une salle de musculation. Les deux fonctions principales de cet espace devraient être une salle de musculation et la zone de stockage de la coopérative.

D'autres travaux sont programmés durant l'été 2020 :

- la réfection des sanitaires et des douches du bât F
- la pose des panneaux photovoltaïques sur la structure bois côté cour de récréation.

12. *Questions diverses*

Questions diverses de la FCPE :

Réforme

Question : « Quel est le bilan de ce premier trimestre pour les 1ères et 2ndes ? »

M. Le Proviseur répond qu'il est encore un peu tôt, après 7 semaines de fonctionnement, pour répondre à cette question. Il estime toutefois que les conditions de travail par rapport à d'autres établissements sont plutôt satisfaisantes, et même si tout n'est pas fini, les bases qui ont été construites donnent des raisons d'être satisfaits.

Conseils de classe

Question : « Comment les conseils de classe vont-ils se passer pour les 1ères ? Quels seront les enseignants présents? »

M. Le Proviseur répond que les conseils de classe vont se passer avec les mêmes acteurs que précédemment. Ce point a été débattu lors du dernier conseil pédagogique. Toutefois, tous les enseignants intervenant dans une spécialité ne seront pas présents aux conseils de classe de première. Les groupes de spécialités étant composés d'élèves issus de plusieurs classes, il n'est pas possible de demander à chaque enseignant d'assister à tous les conseils de classe. L'enseignant de spécialité réalisera un petit compte rendu qu'il remettra au professeur principal. Les enseignants présents seront ceux du tronc commun plus le cas échéant des enseignants des disciplines optionnelles.

Terminales

Question : « Des bacs blancs seront ils organisés ? »

M. Le Proviseur répond que la question a été posée en fin d'année lors d'une plénière avec les enseignants qui majoritairement ont voté contre l'organisation d'un bac blanc, préférant le maintien de l'organisation des devoirs communs du vendredi après midi. L'information a été donnée aux élèves par leurs professeurs dès le début d'année.

Premières

Les parents aimeraient avoir des informations sur :

- le contrôle continu et le calendrier des épreuves comptants pour le bac. M. Le Proviseur répond qu'une réunion est programmée le mardi 19 novembre à 18h30 en salle Cavaillès.

- l'abandon d'une spécialité (quand, quels critères, avec quelles contraintes) : les élèves qui souhaitent garder la Physique Chimie seront-ils obligés de garder les maths comme en première? Ou peuvent-ils abandonner les maths mais les garder en options (Maths complémentaire) et non en spécialité. *L'abandon de la spécialité se fera à la fin du 2ème trimestre puisque l'évaluation de la spécialité abandonnée se fera au début du 3ème trimestre.*

Secondes

Question : « Comment l'information sur les spécialités sera-t-elle donnée et quand ? »

M. Le Proviseur répond qu'une nouvelle réunion des parents d'élèves est programmée le mardi 11 février.

Pronote :

Des parents n'ont toujours pas accès à Pronote. Quelle est la démarche à suivre? Qui doivent-ils contacter?

M. Desevaux en charge de ce dossier présente un tableau faisant le bilan des connexions à Pronote sur ce début d'année et rappelle qu'on peut le joindre par mail (ce.0640010n@ac-bordeaux.fr) afin d'envisager avec lui les solutions aux difficultés rencontrées.

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été abordé, M. Le Proviseur lève la séance à 21h10.

Levée de séance

Le Secrétaire de Séance

Le Proviseur,

Monsieur JEAULT

Jean-Régis VENIANT